

Un nouveau membre du Comité des droits de l'homme des Nations unies

M. Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures, est heureux d'annoncer que Mme Gisèle Côté-Harper, originaire du Québec, a été élue membre du Comité des droits de l'homme des Nations unies. Cette élection s'est déroulée à New York lors d'une récente réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le gouvernement du Canada avait posé la candidature de Mme Côté-Harper à la succession de M. Walter Surma Tarnopolsky qui, après avoir siégé au sein du comité de 1977 à 1983, a récemment été nommé juge de la Cour d'appel de l'Ontario.

Northern Telecom Limited fait affaire en Turquie



L'usine Northern Electric Telekomunikasyon A.S. (NETAS) en Turquie.

M. Gerald Regan, ministre du Commerce international, a annoncé le 19 décembre que la Société pour l'expansion des exportations avait signé une convention de prêt d'une valeur globale de 110,5 millions de dollars américains, en vue de favoriser une vente à la Turquie par Northern Telecom Limited, de Mississauga (Ontario).

Cette vente porte sur la fourniture d'équipement de commutation téléphonique, d'appareils téléphoniques et de services techniques et d'ingénierie, destinés à la direction générale de l'Administration

des postes, télégraphes et téléphones de la République de Turquie. Un réseau de communications rapides reliera les petites villes aux grandes cités turques, Ankara, Istanbul et Izmir, ainsi qu'à d'autres pays. Northern Telecom Limited est le plus grand concepteur et fabricant de matériel de télécommunications au Canada. L'Administration des postes, télégraphes et téléphones, qui appartient à la République de Turquie, est une entreprise d'État chargée de l'exploitation du réseau de télécommunications du pays.

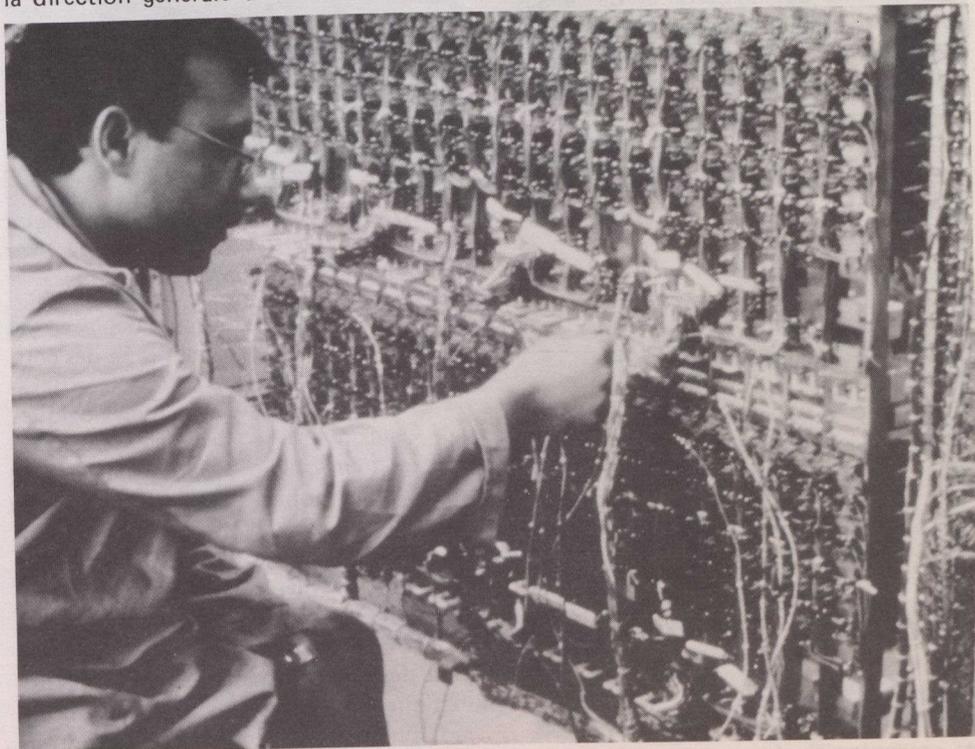


Mme Gisèle Côté-Harper

Le Comité des droits de l'homme qui est composé de 18 experts d'autant de pays, siégeant à titre personnel, représente l'organe chargé d'examiner la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce pacte est entré en vigueur le 23 mars 1976 et a maintenant été ratifié par 76 États. Le comité joue aussi un rôle quasi-judiciaire lorsqu'il se saisit de plaintes soumises conformément aux dispositions du protocole facultatif qui se rapporte au pacte.

Le comité tient trois sessions annuelles, au siège de l'ONU à New York, et à l'office de l'ONU à Genève où se trouve le Centre des Nations unies pour les Droits de l'homme.

Mme Côté-Harper qui est professeur de droit pénal à l'université Laval sera la première femme à siéger au sein du comité depuis sa création.



Un employé de NETAS travaille au câblage d'un commutateur Crossbar pour central téléphonique.